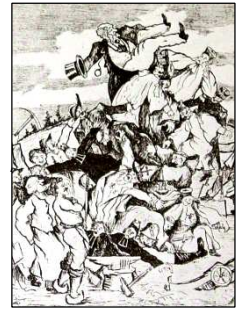




Salut Public !



< La pyramide sociale a le peuple à sa base et le capitalisme au sommet...

Pour changer, il suffit que le peuple cesse de l'étayer ! >

L'AFFAIRE STRAUSS-KAHN



Rappel des faits :

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a été arrêté samedi 14 mai et placé en garde à vue, puis inculpé «d'agression sexuelle, de séquestration de personne et de tentative de viol». De nombreuses informations ont circulé dans la nuit à la suite de l'annonce de l'arrestation, mais l'enchaînement des événements de la journée semble se préciser dans l'esprit de la police

newyorkaise. Toutefois, Dominique Strauss-Kahn nie tous les faits qui lui sont reprochés, et a indiqué à travers son avocat qu'il va plaider non coupable

Seul Paul J. Browne, un porte-parole de la police de New York, a donné des détails sur la plainte déposée par l'employée de l'hôtel Sofitel de Manhattan, une femme de chambre de 32 ans. Cette jeune femme serait entrée dans la luxueuse suite de Dominique Strauss-Kahn, la

chambre 2806, vers 13h heure locale, samedi 14 mai.

La suite consiste en une entrée, une salle de conférence, un salon et une chambre. Selon son témoignage, la femme de chambre pensait que la suite était vide, mais alors qu'elle était dans l'entrée, «il est sorti de la salle de bains complètement nu et a tenté de l'agresser sexuellement». Dominique Strauss-Kahn l'aurait «attrapée, tirée dans la chambre et sur le lit»,

puis fermé la porte de la suite, poursuit Paul Browne.

Le porte-parole de la police détaille que la femme se serait alors «*débattue, avant qu'il ne la traîne dans l'entrée puis dans la salle de bains, où il l'a agressée sexuellement une deuxième fois*», rapporte le New York Times. Associated Press donne encore plus de précisions sur la plainte déposée, et écrit que DSK aurait alors forcé la femme à lui faire une fellation et tenté de lui enlever ses vêtements.

La femme a ensuite réussi à se libérer et alerté le personnel de l'hôtel qui a immédiatement prévenu la police. Selon Browne, tout semblait indiquer que le patron du FMI avait quitté la suite en vitesse quand la police est arrivée. Les policiers auraient trouvé le téléphone portable de Strauss-Kahn, ainsi que des preuves médico-légales contenant de l'ADN. Selon le New York Post, deux sources policières auraient confirmé que DSK tentait de fuir les Etats-Unis.

D'après le New York Times, Dominique Strauss-Kahn a appelé l'hôtel pour dire au personnel qu'il ne trouvait plus son téléphone portable. Les policiers auraient alors demandé aux employés de lui dire qu'ils avaient le téléphone. Le directeur du FMI a alors dit qu'il était à l'aéroport JFK, sur le point de prendre un avion.

Selon le New York Post, il aurait un accord spécial avec la compagnie aérienne française qui lui permet de monter à bord de n'importe quel avion. Le journal rapporte que DSK devait rencontrer la chancelière allemande Angela Merkel à Berlin dimanche 15 mai. L'avion a été

retenu à la porte d'embarquement, où DSK a été arrêté vers 16h45, quelques minutes avant le départ de l'appareil.

Après son arrestation le samedi 14 mai par la police de New-York et sa mise en détention, Dominique Strauss-Kahn a été officiellement inculpé de 7 chefs d'accusation :

1. **«Acte sexuel criminel au premier degré»**. Cette qualification, qui n'existe pas dans le code pénal français, désigne un viol par fellation ou sodomie en ayant recours à la force ou menaçant d'y recourir. En l'espèce, «le pénis est entré en contact avec la bouche de la victime à deux reprises», selon le procureur Cyrus Vance. **Cette charge est donc comptée deux fois**. Ce chef est passible d'un maximum de 25 ans de réclusion, soit une peine de 50 ans dans cette affaire en raison de la répétition du fait.
2. **«Tentative de viol au premier degré»**. La définition du viol aux Etats-Unis ne recouvre que le rapport sexuel vaginal non consenti. En France, elle recouvre «tout acte de pénétration» non consenti. La circonstance de premier degré signifie que l'agresseur a employé la force physique ou a menacé d'y recourir. Comme en France, le viol, qu'il soit accompli ou fasse l'objet d'une tentative, est punissable de 15 ans de réclusion.
3. **«Agression sexuelle au premier degré»**. Cette qualification recouvre tout «contact sexuel» non consenti avec usage de la violence ou menace d'y recourir. En France, cela correspond à une

agression sexuelle, un délit passible de cinq ans de prison. A New York, DSK encourt 7 ans de prison pour ce motif.

4. **« Emprisonnement illégal au second degré»**. Il s'agit du fait de retenir quelqu'un contre son gré, un délit passible d'un an de prison. Dans cette affaire, Dominique Strauss-Kahn est soupçonné d'avoir fermé la porte de la suite du Sofitel, empêchant ainsi la femme de chambre de sortir. Cette qualification n'a pas vraiment d'équivalent dans le code pénal français où la séquestration est un crime passible de 20 ans de réclusion, sauf si le ravisseur libère sa victime avant le septième jour et encourt alors 5 ans de prison.
5. **«Attouchements non consentis»**. Il s'agit de «toucher les parties intimes d'une personne dans un but dégradant et afin d'abuser d'elle». En l'espèce, la victime présumée accuse le patron du FMI de lui avoir «attrapé la poitrine», selon le procureur. L'attouchement sexuel n'est pas un terme juridique en France où le code pénal n'envisage que l'agression sexuelle. Ce délit est passible d'un an de prison dans l'Etat de New York.
6. **«Agression sexuelle au troisième degré»**. Cette qualification recouvre un «contact sexuel» sans emploi de la force. Le délit est passible de 3 mois d'emprisonnement.

En France, en cas de condamnation pour l'ensemble des charges, la peine ne peut excéder la peine maximale pour la charge la plus lourde. S'il devait être condamné à New

York pour l'ensemble des chefs d'accusation, Dominique Strauss-Kahn encourrait un minimum de 15 ans et demi de prison et un maximum de 74 ans et trois mois.

Le Grand-Jury a décidé d'inculper officiellement DSK de ces charges mais a décidé, en même temps sa libération sous caution d'un million de dollars + une garantie de 5 millions de dollars (comme c'est la règle aux USA) avec une étroite surveillance électronique avec bracelet électronique et garde à ses frais pour éviter une fuite toujours probable. Ainsi, après 4 nuits passées en prison, DSK est assigné à résidence chez sa femme Anne Sinclair qui vient de prendre un appartement à New-York.

C'est maintenant que l'instruction va réellement commencer. A charge par le procureur et à décharge pour les avocats de la défense, DSK étant toujours considéré comme « **préssumé innocent** ». Si la jeune femme a été protégée jusqu'à présent, elle risque d'avoir à subir de fortes pressions à partir de maintenant.

Le Parquet de New-york vient d'annoncer enquêter sur une autre affaire qui pourrait impliquer DSK selon l'Agence Reuters.

De son côté le directeur général de la chaîne hôtelière Sofitel a démenti les propos du parlementaire français affirmant que Dominique Strauss-Kahn avait commis des agressions répétées au sein de ses établissements. Robert Gaymer-Jones qualifie « **d'allégations sans fondement** » les accusations de Bernard Debré contre le directeur général du Fonds

monétaire international (FMI) et « **présentent donc un caractère diffamatoire** ».

Le groupe hôtelier explique avoir mis en place «des procédures strictes ainsi qu'un numéro d'appel d'alertes professionnelles ouvert à tous les collaborateurs souhaitant attirer l'attention sur des faits spécifiques, et ce, depuis plus d'un an».

«La direction n'a pas eu connaissance de tentative d'agression antérieure», ajoute Robert Gaymer-Jones. Bernard Debré avait déclaré sur l'Express.fr que le dirigeant français s'était livré à de nombreuses reprises «à ce genre d'agissements» dans ce même hôtel où «il descendait toujours».

«**Ça s'est produit plusieurs fois et depuis plusieurs années. Tout le monde le savait dans l'hôtel**», affirmait le député UMP de Paris sans avancer de preuves.

De la "love affair"...

Dominique Strauss Kahn, directeur général du FMI depuis un an, reconnaît qu'il y a eu "un incident dans sa vie privée", en janvier 2008. Sa femme, Anne Sinclair, évoque aussi cette "aventure d'un soir" sur son blog.

Plus précisément, révélait le *Wall Street Journal* ce week-end, l'ancien ministre français des Finances a entretenu cette relation extraconjugale avec Piroska Nagy, une collaboratrice hongroise de l'institution monétaire. Elle était alors membre de département chargé de l'Afrique et chargée de mission sur le Ghana).

Après avoir approché cette femme, également mariée, en décembre 2007, et échangé quelques emails de plus en plus intimes, DSK a noué cette liaison lors d'une conférence en Europe, au début de l'année 2008, explique le quotidien américain.

Jusque là, il ne s'agit "**que**" d'une affaire privée. Et admettre les faits pourrait même désamorcer l'affaire dans un pays où "**l'adultère est beaucoup moins grave que le mensonge**", explique au JDD.fr Judith Warner, éditorialiste au *New York Times*.

... à l'abus de pouvoir ?

Le véritable problème pourrait résider dans le fait que cette liaison ait débouché sur un abus de pouvoir. C'est en tout cas l'objet d'une enquête privée, lancée en août 2008 par plusieurs membres du conseil d'administration du FMI et confiée à un cabinet juridique de Washington DC, Morgan Lewis & Bockius LLP.

Son rapport doit être rendu à la fin du mois. DSK qui affirme "*qu'à aucun moment il n'a abusé de sa position de chef du FMI*", dit l'attendre impatientement.

En quoi aurait pu consister cet abus de pouvoir? L'enquête doit notamment déterminer si Piroska Nagy a profité de cette liaison pour bénéficier de conditions financières avantageuses lors de son départ du FMI, en août 2008.

L'institution a en effet récemment mis en oeuvre un plan d'économies qui a poussé 600 employés vers la sortie, soit 10% de ses effectifs, rappelle le *Washington Post*. La maîtresse "*d'un soir*" de DSK, qui travaille désormais comme économiste à

la Banque européenne de Reconstruction et de Développement à Londres, serait-elle partie avec une enveloppe plus épaisse que ne le justifiaient son poste et son expérience ? Son avocat, cité par le *New York Times*, affirme qu'elle n'a reçu **"aucun traitement spécial"**.

Autre abus possible: cet adultère aurait-il été mis dans la balance pour "pousser" Piroska Nagy, devenue gênante, à quitter ses fonctions lors de ce plan d'économies? **"Non"**, selon elle, rappelle le *Washington Post*. **"Après deux décennies au FMI, elle a déclaré être partie dans des conditions normales"**.

Qui a intérêt à rendre cette affaire publique ?

L'enquête au sujet de cette relation datée de janvier-février 2008 a été lancée en août dernier... et rendue véritablement publique en fin de semaine dernière. Pourquoi si tard, pourquoi maintenant?

Mario Blejer, l'économiste argentin marié à Piroska Nagy, aurait soufflé cette histoire aux membres du Comité éthique du FMI en juillet 2008. Mais est-ce une simple revanche de mari trompé ? Plusieurs thèses font surface.

Il y a ceux qui évoquent une revanche, un an après, des déçus de la nomination de DSK pour succéder à l'Espagnol Rodrigo Rato à la tête du FMI. Le délégué russe membre du conseil d'administration, par exemple, n'aurait jamais accepté que le Français l'emporte aux dépens du candidat tchèque Josef Tosovsky, soutenu par le Kremlin. Or, c'est sur les conseils des

représentants russes et américains, prévenus en juillet par le mari trompé, que A. Shakour Shaalan, le doyen du conseil qui représente l'Egypte et d'autre pays arabes, aurait lancé cette enquête, comme le rappelle le *WSJ*.

D'autres pensent, comme Jean-Marie Le Guen, député de Paris proche de DSK, que cette enquête fait les affaires des ultralibéraux qui, en pleine crise financière internationale, n'apprécieraient guère "l'idée d'avoir Dominique Strauss-Kahn" à la tête du FMI, un homme "qui a des idées précises sur la nécessité de régulation du monde financier". Il a jugé dimanche sur RTL qu'il pouvait y avoir une "volonté de déstabilisation" de ce dernier dans ce contexte.

"Je pense qu'il y a quelque malice, mais oublions-la vite pour que le travail puisse se faire", a estimé le ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner sur France 2, en soulignant qu'il s'agit **"d'une affaire privée, sans victime, sans préjudice et sans plainte apparemment"**. **"Il y a une enquête interne: attendons les résultats"**.

Une affaire dans l'affaire ?

Le soupçon de manipulation se nourrit également du relatif secret qui a entouré les (longs) débuts de l'enquête. Si les représentants de la Russie, des Etats-Unis ou de l'Allemagne étaient au courant du processus en cours, l'administrateur français Ambroise Fayolle a été mis à l'écart. Tout comme la plupart de 24 membres du conseil, qui ont découvert l'intégralité de cette histoire ce vendredi.

Possible affaire dans l'affaire, glisse le *WSJ*: **"des critiques internes accusent les membres qui étaient au courant d'avoir pu exercé des pressions sur Strauss-Kahn grâce à cette information"**. Réponse de Shaalan: il était nécessaire de ne pas répandre des rumeurs susceptibles de salir l'image du directeur avant que les faits soient avérés, ou non.

Que risque-t-il ? Voir le précédent Wolfowitz...

S'il a commis un abus de pouvoir, il semble que Dominique Strauss-Kahn soit poussé vers la sortie. **"Il sera obligé de démissionner, mais ça me paraît complètement exclu"**, selon l'ex-Premier ministre PS Michel Rocard.

Et s'il n'y a pas eu abus de pouvoir? Après cet adultère, l'image de DSK pourrait tout de même en sortir écornée. En effet, l'article 6 du Code éthique du FMI est très clair, écrit *Le Figaro*: **"Vous devez vous efforcer d'éviter que l'apparence même de votre conduite paraisse inappropriée"**. Au Comité éthique, désormais, de décider si sa conduite viole cet article.

Le FMI, en lançant cette enquête rapidement, semble en tout cas vouloir éviter de tomber dans la situation que la Banque mondiale a traversée il y a 15 mois. Paul Wolfowitz, président de la Banque mondiale, avait alors dû démissionner, soupçonné d'avoir favorisé, financièrement parlant, une employée avec laquelle il avait entretenu une longue relation.

Sarkozy voudrait faire croire qu'il est à l'écart de l'affaire DSK. Or, c'est la France, à la demande de Sarkozy qui a payé la campagne de DSK pour accéder au FMI.

Sources : le site du Figaro

Le chef de l'État garde un jugement réservé sur les conséquences de l'inculpation à New York du directeur général du FMI.

«**Je l'avais mis en garde !**» C'est ainsi que Nicolas Sarkozy s'est exprimé devant différents interlocuteurs dimanche et lundi. Une allusion au moment de l'entrée en fonction de Dominique Strauss-Kahn au FMI, en 2007. Connaissant le goût prononcé de DSK pour les femmes, le chef de l'État lui avait rappelé qu'il prenait ses quartiers dans un pays qui a mis un point d'honneur à traquer l'un de ses présidents pour avoir menti sur une relation sexuelle avec une stagiaire de la Maison-Blanche. Sarkozy n'imaginait pas, évidemment, que le wonderboy de la gauche française pourrait être accusé de «viol» et «agression sexuelle».

Si ce que nous rapporte le Figaro est vrai, Il serait alors extravagant et injuste que Nicolas Sarkozy sortît indemne de l'affaire DSK.

Quand on met en garde, c'est qu'on est conscient qu'il y a risque. Non ?

Sarkozy, qui a tout fait pour que DSK soit le directeur général du FMI, est donc co-responsable de l'immense dégradation de l'image de la France à la suite de l'affaire DSK.

Souvenons-nous :

Nicolas Sarkozy est allé plus loin qu'un simple soutien formel à la candidature de DSK. **C'est la France, à la demande de Sarkozy qui a payé la campagne de DSK.** Notez le bien, la France sans notre avis ni notre accord, selon

la volonté royale de Nicolas Sarkozy a payé cette campagne électorale. Le fait de payer crée un lien direct, non révocable, entre Nicolas Sarkozy et DSK, entre Nicolas Sarkozy et le poste de DSK au FMI.

Ensuite, Nicolas Sarkozy ne l'a fait ni pour le bien de la France, ni pour le bien du FMI, mais dans le seul objectif de nuire au Parti Socialiste.

Voici comment le Figaro rapporte les propos de Nicolas Sarkozy le 10 juillet 2007, à Tunis: (Figaro 11 juillet 2007):

" Mais il [Sarkozy] reconnaît [à propos de la nomination de DSK], avec un sourire qui en dit long, que le départ de l'éléphant « ne serait pas sans incidence sur le PS ».

Il n'a donc agi qu'en politicard et non en chef d'État. Une décision politicienne à courte vue.

De tout ceci il ressort que Sarkozy est comptable et responsable des dégâts très importants causés à l'image de la France pour avoir, en parfaite connaissance de cause et dans le seul but politicard de nuire au PS, contribué à la nomination de DSK au FMI.

Nicolas Sarkozy et les liens avec les Wisner

C'est vers la fin des années 70 que la belle-mère de **Sarkozy, Christine** de Ganay, se remarie avec un personnage prometteur de la vie politique américaine, **Frank George Wisner**.

Frank Gardiner Wisner (1909-1965), cofondateur de la CIA, le père de Frank George Wisner, était impliqué dans les renversements du pouvoir au

Guatemala et en Iran, restera célèbre pour l'opération Mockingbird (un noyautage réussi des médias américains par des agents de la CIA), avant de se suicider en 1965, victime de démence.

Frank George Wisner apprend l'arabe au Maroc, fait un bref passage par Alger après l'indépendance et un long séjour au Vietnam. En 1968, il sera chargé des affaires tunisiennes. Plus tard, après son spécialisation dans les questions asiatiques et arabes, Frank George Wisner exerça le poste d'ambassadeur en Zambie, en Egypte, aux Philippines et en Inde.

La campagne électorale de l'UMP qui l'a porté triomphalement au pouvoir, et dès la première tentative, **Nicolas Sarkozy**, disposait dans ses rangs d'un acteur discret, responsable de la section anglophone, mais dont le nom est suffisamment éloquent : **David Wisner**, qui intégra le Département d'Etat quelque temps après des études de la langue arabe.

Le procureur de DSK et les passés de son père

Le procureur de DSK, **Cyrus Vance Jr**, avocat de formation, a été élu procureur du **New York Country** (celui de **Manhattan**) en novembre 2009 avec l'étiquette démocrate. C'est le fils de **Cyrus Vance Senior**, qui exerce son métier d'avocat dans un cabinet juridique de New York avant son entrée au gouvernement comme secrétaire aux armées du Président John F. Kennedy. Il est ensuite Vice-secrétaire à la défense dans l'administration du Président Lyndon Johnson. En 1977, il devient Secrétaire d'état (affaires étrangères) dans le

gouvernement de Jimmy Carte. Il resta actif jusqu'aux années 90 en intervenant en qualité de médiateur dans le dossier de la Bosnie-Herzégovine.

Les liens entre le procureur de DSK et les Wisner

A l'époque où il assumait la fonction de secrétaire d'Etat (affaires étrangères) dans le gouvernement de Jimmy Carte, le père du procureur de DSK avait eu sous ses ordres Frank George Wisner qui est le père de David Wisner.

Liens entre DSK et Sarkozy

Dominique Strauss-Kahn, directeur général de la FMI et membre du PS France était désigné comme le futur président de la République Française. Les sondages le classaient favoris devant Nicolas Sarkozy pour l'élection présidentielle de 2012 avec des résultats estimaient entre 50% à 68% au premier tour de l'élection.

N'oublions pas non plus comment se sont passées les élections présidentielles de 2007 après que Sarkozy eut écarté les candidatures à droite. Il restait alors à neutraliser les candidatures d'opposition. Les cotisations d'adhésion au parti socialiste sont réduites à un niveau symbolique pour attirer de nouveaux militants. Soudainement des milliers de jeunes prennent leur carte. Parmi eux, au moins dix mille nouveaux adhérents sont en réalité des militants du Parti trotskiste « lambertiste » (du nom de son fondateur Pierre Lambert). Cette petite formation d'extrême gauche s'est historiquement mise au service

de la CIA contre les communistes staliniens durant la Guerre froide (Elle est l'équivalent du SD/USA de Max Shatchman, qui a formé les néoconservateurs aux USA). Ce n'est pas la première fois que les « lambertistes » infiltrèrent le Parti socialiste. Ils y ont notamment placé deux célèbres agents de la CIA : Lionel Jospin (qui est devenu Premier ministre) et Jean-Christophe Cambadélis, le principal conseiller de Dominique Strauss-Kahn. Des primaires sont organisées au sein du Parti socialiste pour désigner son candidat à l'élection présidentielle. Deux personnalités sont en concurrence : Laurent Fabius et Ségolène Royal. Seul le premier représente un danger pour Sarkozy. Dominique Strauss-Kahn entre dans la course avec pour mission d'éliminer Fabius au dernier moment. Ce qu'il sera en mesure de faire grâce aux votes des militants « lambertistes » infiltrés, qui portent leur suffrages non pas sur son nom, mais sur celui de Royal. L'opération est possible parce que Strauss-Kahn, d'origine juive marocaine, est depuis longtemps sur le payroll des États-Unis. Les Français ignorent qu'il donne des cours à Stanford, où il a été embauché par le prévôt de l'université, Condoleezza Rice. Dès sa prise de fonction, Nicolas Sarkozy et Condoleezza Rice remercieront Strauss-Kahn en le faisant élire à la direction du Fonds Monétaire International.

Liens entre DSK et Nafissatou Diallo

Cette jeune guinéenne née dans les années 70 dans la préfecture

de Lélouma, située dans la partie ouest de l'actuelle région administrative de Labé est la victime présumée de DSK pour les accusations de tentatives de viol, d'agression sexuelle et de séquestration qui l'ont conduit à sa détention dans la prison de Rikers Island à New York le lundi 16 Mai 2011.

Liens entre Sarkozy et Nafissatou Diallo

C'est l'énigme de cette affaire.

Si cette dernière question trouve sa réponse, nous assisterons le plus grand polar politico-médiatique de l'histoire de la France.

Dominique Strauss-Kahn est-il un libertin comme il le déclare lui-même en cœur avec Anne Sinclair son épouse ou a-t-il un passé caché d'agresseur sexuel ?

Anne Mansouret, élue socialiste, a affirmé, sur BFMTV et sur iTélé, que sa fille, la journaliste Tristane Banon, a bien été agressée par Dominique Strauss-Kahn en 2002.

Des accusations graves que rien ne permet pour l'instant de confirmer. Dans une interview accordée à Paris Normandie, l'élue normande a des remords :

"Aujourd'hui, je regrette d'avoir dissuadé ma fille de porter plainte contre DSK. je porte une lourde responsabilité. Après les faits, on a discuté, beaucoup parlé. Et finalement, elle a décidé, on a décidé, de ne pas lancer de procédure. Vous savez ma fille était très mal, mais Tristane est la filleule de la seconde femme de Dominique. C'était délicat pour des raisons familiales et amicales".

"Ce que je peux vous dire, précise encore l'élue normande, c'est que ma fille, malgré les années qui passent, est toujours bouleversée par ces faits. Cette nuit, je suis allée la voir à Paris pour la reconforter. C'est très dur pour elle".

"Pour moi, Dominique Strauss-Kahn est malade", a-t-elle même déclaré.

Concernant les nouvelles accusations contre DSK, Anne Mansouret affirme ne pas être surprise :

"Pour moi, Dominique Strauss-Kahn est malade. Ce n'est pas une injure de dire cela, il a un vrai problème: une addiction au sexe, comme d'autres ont des soucis avec l'alcool, la drogue ou le jeu. Il est malade. Sur les faits eux-mêmes, je ne peux pas me prononcer, je n'y étais pas. Mais pour moi, c'est très plausible que cette femme a été agressée sexuellement. En revanche, je suis formelle, il a bien tenté d'abuser de Tritane."

Sa fille, Tristane Banon avait témoigné chez Thierry Ardisson, sur Paris Première, en 2007. Tristane Banon est assise autour de la table en compagnie des autres convives (étaient également présents Jacques Séguéla, Thierry Saussez, Jean-Michel Aphantie, Roger Hanin, Gérald Dahan, Claude Askolovitch et Hedwige Chevrillon) quand elle déclare : **« Moi, c'est avec [et là le nom est remplacé par un long bip] avec qui ça c'est super mal passé. C'est le chimpanzé en rut! »** Et l'animateur Thierry Ardisson d'abonder dans son sens : **« c'est un obsédé! »**, lance-t-il. Chacun se demande évidemment qui peut bien être cet individu dont on ignore pourquoi l'on bipe le nom. Pour

le savoir, il a suffi de demander à la principale intéressée, Tristane Banon elle-même, qui nous a répondu le plus simplement du monde qu'il s'agissait de Dominique Strauss-Kahn.

Pourquoi avoir censuré le nom de ce politicien qui en 2002 n'était plus ministre, mais député et qui, en ce début d'année 2007, venait d'être nommé loin de Paris, au FMI ? **« Je ne sais pas du tout, nous explique Tristane Banon. Ce que je sais c'est qu'il y avait déjà eu un problème une première fois quand Thierry Ardisson m'avait invitée sur l'émission Tout le monde en parle. On avait parlé de ça à la fin de ma séquence et la chaîne avait demandé à ce qu'on retire carrément toute la séquence... C'est une décision de Télé Paris et de Stéphane Simon. Ce n'est pas moi qui l'ai demandé, en tout cas ».**

Autre sujet d'étonnement : pourquoi, en février 2007, personne n'a parlé de cette affaire ? Et pourquoi cette vidéo a-t-elle disparu d'internet comme si on avait voulu la supprimer définitivement des mémoires ? L'accusation portée par Tristane Banon est grave, mais pas absurde. Et elle est récurrente. **« Qui n'a pas été coincée par Dominique Strauss-Kahn ? »**, demandait récemment Danielle Evenou pendant une émission de Laurent Ruquier. La presse anglo-saxonne, suivie par des blogs français, a également fait ses choux gras avec sa supposée liaison avec Yasmina Reza.

Comme on le sait, l'actuel directeur du FMI est actuellement sous les feux de l'actualité pour une affaire qui défraie la chronique, à savoir sa relation intime avec Pirooska Nagy, une économiste hongroise

qui a travaillé pour le département Afrique du FMI jusqu'en août dernier. DSK est soupçonné par l'institution internationale **« sur un éventuel abus de pouvoir dont il aurait pu se rendre coupable en accordant des indemnités de départ trop importantes à Nagy ou en manœuvrant pour l'envoyer à Londres »**, selon Le Point.

Si Dominique Strauss-Kahn ne nie pas avoir été proche de Mme Pirooska Nagy, il nie en revanche tout abus de pouvoir. L'affaire aurait pu se terminer là si l'on ne reprochait pas également au directeur du FMI d'avoir agi en faveur d'une jeune femme qui a travaillé dans son équipe de campagne pendant la primaire socialiste de 2007, Emilie Byhet. Il lui est reproché d'avoir suggéré au département des ressources humaines du FMI de lui attribuer un stage au département recherche de l'institution...

Ces affaires ne sont certes pas à prendre à la légère, mais elles portent moins à conséquence que l'accusation que Tristane Banon lance à l'encontre de Dominique Strauss-Kahn. A l'époque des faits, en 2002, la jeune femme n'avait pas osé porter plainte. Pourtant elle avait pris contact avec un conseil juridique qui, d'après ce qu'elle explique dans la vidéo, possédait sur son agresseur supposé un fort volumineux dossier. Mais Tristane Banon a renoncé à porter plainte.

« De toute façon, maintenant, je ne sais même pas s'il n'y a pas prescription. Ça fait six ans. Au départ, je voulais porter plainte, mais après il y avait eu l'histoire de Johnny Hallyday avec sa nana, c'était pile en même temps que ce

qui m'était arrivé... Qu'est-ce qui va empêcher 50 % des gens que je vais croiser de ne pas me croire, ils ne sont pas censés croire en ma bonne foi. Alors je me suis dit qu'il fallait vivre avec ça. Et puis qu'est-ce que j'ai à y gagner ? De l'argent ? Je ne veux pas de son fric. Et si c'est pour faire vendre des bouquins sur ce genre de réputation, franchement je préfère en vendre peu ou pas... Et puis il y avait tout bêtement le fait que je vis seule à Paris. Il est avec un mec qui n'est pas forcément un tendre, il n'a pas forcément des méthodes très raffinées... Je ne pense pas qu'il m'aurait fait assassiner, mais me refaire le portrait, ça aurait été possible... ».

Comment tout cela s'est-il passé ? Tristane Banon prend contact avec Dominique Strauss-Kahn en 2002. A cette époque, elle prépare un livre, *Erreurs avouées*, qui sera publié quelques mois plus tard chez l'éditeur Anne Carrière, sans le témoignage de Dominique Strauss-Kahn. On comprend pourquoi en écoutant le récit de son entrevue sur Paris Première :

« ... Il a proposé qu'on se voit, il m'a donné une adresse, que je ne connaissais pas, déjà ça m'a étonné parce que je connais un petit peu sa vie, plus ou moins, donc je sais où il habite, je sais où est sa permanence, l'Assemblée je vois un peu où c'est situé. Rien de tout ça.

Je suis arrivée devant l'adresse, je me suis garée, je suis montée, c'était un appartement vide, complètement vide, avec un magnétoscope, une télévision, un lit au fond, très beau, il a bon goût, Monsieur a bon goût, poutres apparentes sublimes, sur cour intérieure, et puis là il a

gentiment fermé la porte. J'ai posé le magnétophone tout de suite pour enregistrer, il a voulu que je lui tiennne la main pour répondre, parce qu'il m'a dit « je n'y arriverai pas si vous ne me tenez pas la main », et puis après la main c'est passé au bras, et c'est passé un peu plus loin, donc j'ai tout de suite arrêté...

Je suis arrivée là-bas, j'avais un col roulé noir, ça fait peut-être triper les mecs un col roulé noir mais faut arrêter, et après surtout c'est que ça s'est très très mal fini, parce qu'on a fini par se battre, donc ça s'est fini très très violemment, puisque je lui ai dit clairement... [intervention d'un invité] non non on s'est battu au sol, pas qu'une paire de baffes, moi j'ai donné des coups de pieds, il a dégrafé mon soutien-gorge, il a essayé d'ouvrir mon jean... Ça a très mal fini, mais moi ce qui m'a marqué... [coupure montage]. Bon moi j'ai fini par partir, il m'a envoyé tout de suite un texto en disant « alors je vous fais peur ? » d'un air un peu provocateur, et je lui avais parlé quand on se battait, je lui avais dit le mot « viol » pour lui faire peur, ça ne lui a pas fait peur plus que ça, comme quoi apparemment il était accoutumé, et après il n'a pas arrêté de m'envoyer des textos en disant « je vous fais peur ? »

Selon Tristane Banon, DSK l'aurait empêchée de publier les passages le concernant :

« Anne Carrière a eu les jetons, elle a retiré le chapitre, ce qui, je pense, a été sincèrement une connerie car des journalistes l'avaient reçu... Ce que je n'ai vraiment pas apprécié c'est ce qu'il a fait après. Car dans l'histoire je n'étais pas méchante, je ne portais pas plainte, je

retirais le chapitre, je faisais tout ce qu'il disait de faire. Il y avait beaucoup d'interviews de prévues dans la presse écrite, des passages télé, etc. et il a appelé Marc-Olivier Fogiel en lui demandant d'annuler parce qu'il avait peur que je parle de ça, chez lui parce que c'était du direct. Maintenant, c'est parole contre parole. C'est ce que m'a dit Marc-Olivier Fogiel et je ne vois pas pourquoi il me mentirait, mais Fogiel m'a dit, alors qu'il m'avait invitée (j'ai encore l'invitation de sa production), il m'a dit écoute Tristane, on me menace de couper le faisceau si je te laisse passer ».

On peut toujours épiloguer et se demander qui est ce « on » capable de censurer les passages où il est question de lui sur une chaîne câblée, de censurer un éditeur, de menacer de black-outter une émission de divertissement sur une chaîne grand public ?

« Le seul vrai problème de Strauss-Kahn est son rapport aux femmes, écrivait dans un de ses billets Jean Quatremer. Trop pressant, il frôle souvent le harcèlement. Un travers connu des médias, mais dont personne ne parle (on est en France). Or, le FMI est une institution internationale où les mœurs sont anglo-saxonnes. Un geste déplacé, une allusion trop précise, et c'est la curée médiatique. ».

Au sujet de cette émission de Thierry Ardisson, Jean-Michel Apathie a reconnu jeudi 19 mai 2011 savoir, avec les autres invités, malgré le bip, que la romancière faisait allusion à Dominique Strauss-Kahn. « Tout le monde le savait », disait-il en substance. Tristane Banon

envisage désormais de déposer plainte selon son avocat.

Quant à Aurélie Filippetti (députée PS de Moselle qu'on ne peut pas taxer de parti pris contre Strauss-Kahn) dit à propos de DSK : "Je me suis arrangée pour ne pas me retrouver seule avec lui dans un endroit fermé."

Ce que cette affaire change :

Même dans le meilleur des cas, où DSK soit reconnu innocent des faits reprochés, il ne pourra pas concourir à la primaire du PS pour l'élection présidentielle de 2012 en France, l'instruction ne sera pas terminée pour qu'il puisse se déclarer à temps. Cela change toute la donne politique au PS en particulier et à gauche en général, car il partait le grand favori. En même temps, son problème n'était « *ni les femmes, l'argent ou sa judaïté* » comme il le disait lui-même, mais le rassemblement de la gauche. Le PS devra se passer de lui.

Dans les candidats déclarés, 2 émergent : les deux anciens concubins François Hollande et Ségolène Royal. Le premier a un axe politique proche de DSK et aura donc du mal aussi à rassembler la gauche. Quant à la seconde, elle souffre d'une image de marque assez négative actuellement et ne serait que la troisième à l'issue du premier tour des présidentielles selon les sondages actuels.

Reste la Première Secrétaire Martine Aubry qui a une légitimité certaine (en ayant réorganisé le PS) et une grande éthique morale (elle l'a déjà prouvé lors de l'affaire Frêche). De plus elle est plus en situation de rassembler l'ensemble de la

gauche étant politiquement plus socialiste alors que Hollande et DSK défendent plus une ligne sociale-démocrate. A moins qu'elle ne préfère laisser se déclarer un homme d'état d'une réelle envergure comme Laurent Fabius qui, en réserve du PS et de la République pourrait apparaître comme l'homme providentiel. Il a l'avantage de la compétence, de l'expérience, de sa stature, de son recul et de sa vision pour son pays. Mais il traîne injustement aussi quelques casseroles comme l'affaire du sang contaminé (alors qu'il a été prouvé que si les ministres Georgina Duffoix et Edmond Hervé étaient au courant de cette triste affaire, Fabius en tant que premier ministre, ne pouvait pas l'être) et le Rainbow Warrior (alors que là aussi il a été prouvé que l'ordre avait été donné par l'Elysée directement au ministre de la défense Charles Hernu qui avait répercuté sans en avertir le Premier Ministre Laurent Fabius, la défense et les affaires étrangères n'étant pas de son domaine de compétence).

Dans tous les cas, le PS se trouve aujourd'hui fragilisé alors que Sarkozy reprend du poil de la bête (l'affaire DSK le sert aussi). Il devient un peu plus pondéré bien qu'une fois de plus, il prouve avec « l'affaire des radars », il ne tient pas ses promesses qu'il avait pris comme candidat à la Présidentielle de 2007. Pour celle de 2012, il sera sans doute un tout récent papa, ce qui devrait attendre les électeurs et il a pris un semblant de tournure plus sociale récemment (bien que ce soit une nouvelle fois un rideau de fumée). Il ne faut pas oublier que Sarkozy est un formidable compétiteur. Aussi, je crois que notre Président actuel est loin

d'avoir perdu les prochaines Présidentielles de 2012.

Reste néanmoins qu'on peut légitimement se poser la question comment les médias de notre pays ont pu cacher aux français les déviances de M. Strass-Kahn puisqu'il semblerait que tout le monde était plus ou moins au courant... sauf nous !

Laurent Remise.

SALUT PUBLIC !

Numéro 7 du 2 juin 2011.

Ceci est un bulletin d'informations fondé et rédigé par Laurent Remise, 10 rue Sans Peur, 06130 Grasse.

Pour faire paraître un article dans « Salut Public ! » ou pour lui faire-part de vos réactions, écrivez-lui à : lremise@live.fr

Revenons aux grands principes de Jean-Jacques Rousseau qui guidèrent Maximilien Robespierre pour construire une véritable République démocratique, où le pouvoir (cratos) soit réellement au peuple (demos) et pas confisqué par des élites qui spolient la plèbe !



Aujourd'hui (1789) le tiers-état supporte le clergé et la noblesse.